

# MASTER 2 PSYCHOLOGIE - NEUROPSYCHOLOGIE

· MASTER 2 PSYCHOLOGIE - NEUROPSYCHOLOGIE

**Le parcours Neuropsychologie vise à former des psychologues spécialisés en neuropsychologie exerçant en milieu hospitalier, en établissement spécialisé, en centre de rééducation, en cabinet libéral ou en cabinet d'expertise.**

## Présentation

Ces professionnels auront en charge le diagnostic des troubles cognitifs, comportementaux et émotionnels en lien avec des perturbations neurologiques d'origines diverses (pathologies développementales, acquises, dégénératives et psychiatriques). Ils assureront également la prise en charge et le suivi des patients. Afin de pouvoir faire usage du titre de Psychologue et conformément à la loi (décret 90.255 du 22 mars 1990 et l'arrêté du 19 mai 2006) les étudiants réalisent, dans le cadre de leur formation, un stage professionnel d'une durée minimale de 500 h. Ce stage débute en M1 (entre 150 et 200 h) et se poursuit en M2.

Ce parcours permet également de former des ingénieurs de recherche, spécialistes du fonctionnement cognitif normal et déficitaire, exerçant dans des laboratoires de recherche publics ou privés, des laboratoires hospitaliers, des unités de soins etc. Enfin, ce parcours permet de poursuivre des études en Doctorat vers une carrière d'enseignement et/ou de recherche

## Spécificités

Stage obligatoire Durée : 300 à 350 heures

## Candidature

### Modalités de candidature

Consulter la rubrique Admission de [M1 Psychologie](#)

## Et après ?

### Activités visées / compétences attestées

Compétences à acquérir dans le domaine de la pratique clinique :

## Infos clés et site web

### Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

### Durée de la formation

500

### Responsable(s) de la formation

[Geroges MICHAEL](#)  
[Pascale COLLIOT](#)

### Contact secrétariat :

[Pascale COSTE](#)  
Tel : 04 78 77 26 68

### Coût de la formation

Droits d'inscription 2020 /2021 en Master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

- autonomie dans la pratique clinique (entretien, anamnèse, conduite du bilan avec choix des tests et passation, analyse et interprétation des données en vue d'un diagnostic et prise en charge rééducative)
- rédaction de rapports cliniques
- restitution de la démarche et des conclusions auprès des patients, de l'entourage des patients, et des autres professionnels de santé
- mise en place de protocoles de prise en charge des troubles cognitifs
- évaluation de l'efficacité des techniques de prise en charge
- réalisation de bilans dans le cadre d'expertises légales

Compétences à acquérir dans le domaine de la pratique de la recherche :

- autonomie dans la construction et la rédaction de projets de recherche
- autonomie dans la pratique de l'expérimentation (élaboration d'un plan d'expérimentation contrôlé, passation d'expériences, recueil de données, analyse et traitement statistique des résultats et interprétations)
- restitution des données analysées lors de communications orales et écrites (rapports de recherches, communications orales et affichées, rédactions d'articles scientifiques, ... )

### **Connaissances à acquérir :**

- acquisition de connaissances sur l'expertise légale
- apprentissage du travail de groupe et intégration dans une équipe médicale ou de recherche
- connaissances théoriques approfondies sur le fonctionnement cognitif normal et pathologique
- connaissances des modèles de la cognition humaine
- connaissances de la sémiologie et de la taxonomie des syndromes neuropsychologiques
- connaissances pratiques sur les techniques surtout comportementales d'étude de la cognition humaine
- connaissances méthodologiques sur :
  - la mise en place de protocoles d'évaluation et de prise en charge des troubles cognitifs
  - la construction et la rédaction de projets de recherche
  - la démarche expérimentale : la psychométrie, la pratique des tests, le recueil, l'analyse et l'interprétation des données à la lumière des informations cliniques et des connaissances théoriques
  - les outils pour l'analyse statistique des données issues de protocoles individuels et de protocoles de groupes
  - la rédaction de rapports cliniques et de recherche
  - la communication des résultats d'une recherche et la publication dans des revues scientifiques
  - la communication des conclusions d'un bilan à visée diagnostic.

### **Secteur(s) d'activités ou types d'emploi accessibles**

- Psychologue spécialisé en neuropsychologie exerçant en milieu hospitalier, en établissement spécialisé, en centre de rééducation, en cabinet libéral ou en cabinet d'expertise
- Ingénieur de recherche exerçant dans des laboratoires de recherche publics ou privés, des laboratoires hospitaliers, des unités de soins etc.
- Enseignant-chercheur dans l'Enseignement supérieur